



Ministério das Infraestruturas, Ordenamento do Território e Habitação

Gabinete do Ministro

DISCOURS DE M. LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU LOGEMENT

Dialogue de haut niveau - Un logement décent pour tous

Votre Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'habitat

Vos Excellences les Gouverneurs des Etats membres des Nations Unies

Vos Excellences les coprésidents de ce dialogue de haut niveau (représentants du Kenya et de la France)

Votre Excellence, Directrice Exécutive d'ONU-Habitat

Vos Excellences les chefs des organisations multilatérales et bilatérales

Invités distingués

Mesdames et Messieurs

L'État du Cap-Vert, l'un des plus urbanisés de sa région, se réjouit de cet événement et, au nom du Premier ministre, nous saluons le Plan stratégique 2026-2029 d'ONU-Habitat. Lorsque nous avons commencé à coopérer avec cette agence des Nations Unies il y a plus de quinze ans, Monsieur le Président de l'Assemblée générale, nous savions que le logement décent devait être au centre de l'agenda de développement du pays, un fait qui a été grandement accéléré après l'approbation du Nouvel agenda urbain en 2016.

La Politique nationale du logement 2019 et le Plan national du logement 2020, les principaux instruments de gestion du secteur du logement au Cap-Vert, sont conformes à ce qui a été établi en 2023 par la Résolution 2/6, concernant la Territorialisation des ODD, dans le but de mettre en œuvre l'Agenda 2030, en particulier dans les domaines du logement et des services de base. Madame la Directrice exécutive d'ONU-Habitat, nous voudrions saisir cette occasion pour vous remercier chaleureusement pour toute l'assistance que vous avez apportée au Cap-Vert.

Nous souhaitons partager avec vous quelques informations stratégiques concernant deux questions que nous avons sélectionnées, à savoir les questions ii et iii du guide de préparation qui nous a été aimablement fourni à l'avance :

En ce qui concerne les partenariats du gouvernement et le renforcement des autres acteurs du modèle de gouvernance du secteur du logement, nous voudrions souligner le partenariat intense avec ONU-Habitat, qui a servi de chef de file pour déclencher de nouveaux partenariats tels que la coopération bilatérale avec le Brésil, par l'intermédiaire de l'Agence brésilienne de coopération, dans le cadre de la

politique de coopération Sud-Sud, et dans le but d'améliorer la mise en œuvre des ODD et du Nouvel Agenda Urbain dans le Sud global, qui prévoit l'assistance technique et le transfert de connaissances, en particulier vers les conseils locaux.

Dans le même temps, nous soulignons également :

- a) Partenariat institutionnel dans la mise en œuvre du registre social unique, en tant que mécanisme de mesure des conditions de vie de la population et indicateur de priorisation de l'aide sociale, à savoir l'attribution de logements dans le cadre du régime des loyers subventionnés ;
- b) Conclusion de contrats pour le financement de la réhabilitation de logements ;
- c) Assistance technique et financement de plans d'urbanisme pour promouvoir une croissance urbaine organisée ;
- d) Le programme de régénération de l'habitat, financé par la Banque Mondiale dans le cadre du projet de capital humain.

En ce qui concerne la question iii du script, nous aimerions vous faire part des exemples de réussite suivants :

- i. Création du Fonds de durabilité sociale du tourisme, qui comprend un financement pour la politique du logement, à savoir le programme de relogement et d'éradication des cabanes à Sal et Boa Vista, les îles les plus touchées par ce phénomène ;
- ii. Création du Fonds national du logement pour collecter et gérer diverses ressources financières provenant du Fonds du tourisme, du Fonds de l'environnement et d'autres taxes liées au secteur de l'immobilier ;
- iii. Refonte des statuts de la société anonyme Imobiliária Fundiária e Habitat pour promouvoir la construction de logements subventionnés ;
- iv. Fonctionnement du registre foncier (la clarification de la propriété et des limites des biens immobiliers favorise la sécurité juridique des transactions immobilières et facilite le financement du logement) ;
- v. Création du système d'information sur le logement, une plateforme numérique qui centralise et organise toutes les informations pertinentes sur le logement dans le pays, dans le but de fournir une base de données structurée pour soutenir la mise en œuvre de la politique nationale du logement.

Nous serons heureux de vous fournir des informations plus détaillées sur chaque programme mentionné ici afin que nous puissions dialoguer davantage, car nous sommes très intéressés par la coopération avec chacun d'entre vous ici présent, et je voudrais profiter de cette occasion pour vous inviter à visiter notre Cap-Vert.

Merci beaucoup pour votre généreuse attention.